



LETTRE

n°302 — contact

Troisième
trimestre 2026

<https://www.udaf13.fr/>



Édito



Chers lecteurs,

Dans ce nouveau numéro de notre Lettre Contact, nous vous proposons de revenir sur une actualité particulièrement dense pour l'UDAF 13.

Parmi les sujets qui nous mobilisent, la baisse budgétaire envisagée par l'État pour le secteur de la protection juridique des majeurs (PJM) suscite une vive préoccupation.

Face aux conséquences potentielles pour nos services et les personnes que nous accompagnons, le Conseil d'administration entend se saisir pleinement de cette question et engager des démarches auprès des élus, des financeurs et des autorités de notre département afin de les sensibiliser aux enjeux de cette mesure.

Ce numéro sera également l'occasion de revenir sur le séminaire de rentrée du nouveau Conseil d'administration organisé en septembre. Ce temps de travail collectif a permis de poser les premières bases de notre futur projet associatif, dont la rédaction constitue une mission essentielle de cette nouvelle mandature. Ce projet, qui guidera l'action de notre Union jusqu'en 2032, doit nous permettre de porter une ambition commune et de préparer l'avenir de notre institution.

Enfin, vous découvrirez, au fil des articles, les actions menées par les équipes de l'UDAF 13 tout au long de l'été. Une période qui, loin d'être synonyme de pause, aura une nouvelle fois été riche en engagements, en initiatives et en accompagnement au service des familles et des personnes les plus vulnérables.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture et vous remercie, une nouvelle fois, pour votre engagement à nos côtés.

Aude Lantenois
présidente de l'UDAF 13

Sommaire

Protection des majeurs : 150 M€ d'économies visées, l'UDAF 13 passe à l'action	page 1
Participez au premier Famio'Lab de l'UDAF 13 !	page 3
L'UDAF 13 réunit son Conseil d'administration pour une matinée d'intégration	page 4
Quand les habitants prennent la scène	page 5
Une journée dédiée aux représentants familiaux	page 6
Interview : Valérie et Farida, rdv avec les mains expertes du Pôle Enfance-Familles	page 7
Colloque de l'URAF PACA : l'éthique associative au défi des réalités familiales	page 9
Découvrez le rapport d'activité 2025 de l'UDAF 13 !	page 10
Les actus des assos	page 11



PROTECTION DES MAJEURS : 150 M€ D'ÉCONOMIES VISÉES, L'UDAF 13 PASSE À L'ACTION

Une lettre de mission signée en janvier 2026 vise 150 millions d'euros d'économies sur la protection juridique des majeurs (PJM), soit **15 à 20 %** du budget du secteur. **Le conseil d'administration et la direction générale de l'UDAF 13 ont décidé d'agir** : à la mi-octobre, élus et autorités seront interpellés dans tout le département.

L'UDAF 13 S'ENGAGE

Parce que la protection des plus vulnérables ne peut pas être une variable d'ajustement, le conseil d'administration et le Directeur général de l'UDAF 13 se mobilisent aux côtés des mandataires judiciaires (MJPM), de leurs équipes et des personnes protégées, en lien avec le réseau UNAF / UDAF.

À la mi-octobre, des courriers seront envoyés à tous les élus et autorités administratives et judiciaires des Bouches-du-Rhône : **sénateurs, députés, préfet du département, financeurs, magistrats, Conseil départemental**. Nous solliciterons un rendez-vous auprès de chacun pour exposer la réalité du terrain et présenter nos données locales. À chacun, nous demanderons :

- **de relayer notre alerte** auprès du Gouvernement, des ministères et des services de l'État ;
- **d'exiger une concertation** avec les représentants du secteur, dont l'UNAF, avant tout arbitrage ;
- **de garantir des moyens suffisants** pour assurer la continuité et la qualité de l'accompagnement sur tout le territoire, en tenant compte des spécificités des services associatifs ;
- **de soutenir un plan pluriannuel** de la PJM, fondé sur les besoins réels et les projections démographiques.



POURQUOI NOUS AGISSONS ?

Une menace déjà à l'œuvre. L'objectif de 150 M€ équivaut, dans un secteur où les dépenses de personnel constituent l'essentiel des charges, à environ 3 500 emplois supprimés au niveau national. La mission d'inspection n'a pas encore commencé, mais ses orientations apparaissent déjà dans les dialogues budgétaires : les nouveaux crédits sont réservés aux seuls délégués, au détriment des fonctions d'accueil, de gestion, de conseil juridique et d'encadrement, pourtant indispensables à chaque mesure de protection. Aucune concertation n'a eu lieu.



150 M€

d'économies
visées, soit 15 à
20 % du budget
du secteur

3 500

emplois
menacés au
niveau national

532 000

mesures de
protection
exercées, bientôt
le double

**1 € INVESTI =
1,5 €**

de retour pour la
collectivité (étude
Citizing)

UNE FAUSSE ÉCONOMIE

La hausse du financement, de 638 M€ en 2016 à 893 M€ en 2025, reflète le vieillissement de la population et non une dérive des coûts. Plus de 532 000 mesures sont aujourd'hui exercées, et **leur nombre pourrait doubler d'ici 2040** (INSEE).

UN PUBLIC SANS FILET

Les personnes accompagnées sont parmi les plus fragiles : plus d'une sur deux vit sous le seuil de pauvreté, 40 % vivent seules et 22 % n'ont aucun entourage familial (ANCREAI, 2024). **Pour beaucoup, le mandataire est la seule personne proche.**

UN INVESTISSEMENT, PAS UNE CHARGE

Selon l'étude Citizing, chaque euro investi dans la PJM rapporte 1,5 € à la collectivité. **Réduire ce budget ne supprimerait pas les besoins** : cela reporterait les coûts vers les urgences psychiatriques, l'hébergement d'urgence et les hospitalisations, pour une dépense collective bien supérieure.

VOUS AUSSI, VOUS POUVEZ *agir !*

Associations adhérentes, **informez vos membres et sollicitez vos élus locaux.** Partenaires, **exprimez votre soutien.** Salariés, **partagez vos témoignages.** Grand public, **faites circuler cet article.**

Nous vous tiendrons informés des suites dans les prochains numéros.

LA PJM EST LE DERNIER REMPART. *mobilisons-nous !*





Pas encore inscrit ? [Cliquez ici](#) ou : contact@udaf13.fr
[Voir le programme en cliquant ici.](#)

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Pour cette première édition sous cette nouvelle identité, nous aborderons une thématique au cœur des préoccupations des familles : **le pouvoir d'achat**, en mettant en lumière les **solutions**, les **dispositifs** et les **initiatives** qui peuvent les accompagner face à cette problématique.

Après les discours d'ouverture, **le "talk" permettra de présenter les résultats de l'Observatoire des Familles** du réseau Unaf-Udaf-Uraf, réalisé par OpinionWay. Nous pourrions **comprendre les mécanismes et les enjeux** qui se trouvent derrière la question du pouvoir d'achat.

PARTICIPEZ AU PREMIER FAMIO'LAB DE L'UDAF 13 !



LE FAMIO'LAB, C'EST QUOI ?

Cette année, nous inaugurons une **nouvelle identité** pour notre événement annuel, qui accompagnera désormais **tous les colloques organisés par l'Udaf 13** : le **Famio'Lab**.

Pourquoi ce nom ? "Famio" signifie **"famille"** en provençal et fait écho à notre ancrage territorial ainsi qu'à notre mission auprès des familles. Quant à "Lab", il traduit notre volonté **d'innover, d'expérimenter** et de **construire ensemble** des solutions concrètes pour répondre aux défis auxquels elles sont confrontées.

Ce "talk" sera suivi d'une **table ronde** : *"Quand les contraintes budgétaires redessinent les parcours familiaux : comprendre les fragilités pour construire des réponses durables"*.

Nous aurons l'opportunité d'accueillir des intervenants de divers horizons pour en débattre et **comprendre concrètement les réalités du terrain**.

Après une pause méridienne offerte, viendra le temps du **"Lab des solutions"** : nous irons à la découverte de **solutions innovantes** mettant en lumière des **leviers concrets** pour répondre à cette problématique. Ces innovations nous offriront des **perspectives positives et encourageantes**. Des stands permettront ensuite de poursuivre les échanges et de clôturer le colloque vers 15h30.

L'UDAF 13 RÉUNIT SON CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR UNE MATINÉE D'INTÉGRATION



Le samedi 19 septembre 2026, l'UDAF 13 a réuni l'ensemble de ses administrateurs aux Jardins du Cloître, à Marseille, à l'occasion d'une **matinée d'intégration organisée à la suite du renouvellement du Conseil d'administration et de l'arrivée de dix nouveaux administrateurs.**

Après un mot d'accueil de la Présidente, les administrateurs ont pris part à **deux ateliers collectifs** consacrés à l'identification des **valeurs** de l'association et à l'élaboration d'une **définition commune de la famille**. Ces travaux ont posé les **premiers jalons du futur Projet Associatif 2026-2032**, feuille de route de l'UDAF 13 pour les six prochaines années.

Au-delà de ces temps de réflexion, cette matinée avait également pour ambition de **renforcer la cohésion du Conseil d'administration**, de favoriser les liens entre administrateurs et de faire émerger de nouvelles synergies. Une dynamique collective essentielle pour rapprocher les administrateurs, les associations adhérentes et les services de l'UDAF 13, au service d'un objectif commun : **porter toujours plus haut et plus fort la voix des familles.**

Ce séminaire marque ainsi une nouvelle étape pour l'UDAF 13, celle du dynamisme, de la confiance en l'avenir et de la **volonté de construire ensemble des axes de collaboration concrets** afin d'apporter des réponses adaptées aux difficultés rencontrées par les familles des Bouches-du-Rhône.

La matinée s'est poursuivie par une **présentation des missions et services** de l'UDAF 13, puis par une **série de pitches** de deux minutes au cours desquels chaque administrateur a présenté l'association qu'il représente, illustrant la **diversité du réseau associatif** fédéré par l'UDAF 13. La rencontre s'est conclue par un déjeuner réunissant l'ensemble des participants, dans la continuité des échanges engagés durant la matinée.



QUAND LES HABITANTS PRENNENT LA SCÈNE

TOUT A COMMENCÉ PAR UNE RÉSONANCE

Depuis cet été, les équipes du pôle Habitat proposent aux résidents **une activité artistique laissant place à la créativité**, à l'expression de soi et au plaisir de partager une aventure collective autour de la préparation d'une **comédie musicale**, mêlant **chant, théâtre et expression corporelle**.

Tout part d'un atelier baptisé « Résonance », animé par une psychologue : un espace où les résidents peuvent s'exprimer et être reconnus pour ce qu'ils sont. Puis vient un stage intensif d'expression corporelle financé par la DRAC, dont le final se joue sur une scène de cabaret karaoké marseillaise.

La pratique artistique produit des effets concrets : plus de confiance en soi, plus de lien social, une reconnaissance de chacun dans le collectif. Ce constat a donné naissance au projet de comédie musicale.

CAP SUR STARMANIA

Trois chansons, trois univers : « Quand on arrive en ville », « Le Blues du businessman », « SOS d'un terrien en détresse ». Sous l'impulsion d'Adoma, de l'ADRIIM et de l'UDAF 13, les résidents s'y plongent à travers douze séances de deux heures.



Chaque chanson se travaille en quatre temps : la découverte (écoute, lecture des textes, échauffement vocal), la technique (couplets à répartir, refrain en chœur), le karaoké (répétition et interprétation théâtrale) et la mise en scène cabaret (accessoires, costumes, maquillage et coiffure). **Les participants s'approprient les textes** jusqu'à en réécrire certaines phrases pour y mettre un peu d'eux. À leurs côtés, une chanteuse lyrique, une musicienne, une comédienne et une vidéaste.

LE RIDEAU TOMBE, LE SPECTACLE CONTINUE

Prévue sur une scène de cabaret, **la restitution a finalement eu lieu à la pension de famille d'Adoma**, en raison de la canicule. **Une nouvelle prestation karaoké est déjà envisagée** cet hiver, autour d'autres chansons de Starmania, et les partenaires rêvent à terme d'une comédie musicale entièrement originale.

À travers cette initiative, **l'UDAF 13 réaffirme son engagement auprès des résidents**. En leur proposant des activités artistiques et culturelles variées, elle souhaite **encourager l'expression de chacun**, valoriser les talents et créer des moments de convivialité, où chacun peut trouver sa place et s'épanouir pleinement.

Une certitude se dégage : sur scène, chaque voix a sa place !



UNE JOURNÉE DÉDIÉE AUX REPRÉSENTANTS FAMILIAUX



Après le tour local organisé plus tôt dans l'année pour rencontrer les représentants familiaux en CCAS, le **Pôle Institution** a organisé une journée pour tous ses représentants avec deux objectifs : **mieux connaître les positions défendues** par le réseau Unaf-Udaf, et **découvrir la représentation en santé**.



LA REPRÉSENTATION DES USAGERS EN SANTÉ

Un représentant d'usagers en santé **défend les droits des patients et de leur famille** au sein de l'établissement de santé dans lequel il intervient. Il est leur **porte-parole officiel**, les **écoute et les informe**. Il **questionne les pratiques** du personnel, fait part des situations et **contribue à améliorer le "parcours usager"**. Il est possible d'être nommé dans un **établissement privé ou public**, comme des Centres Hospitaliers, des Cliniques ou des hôpitaux de jour. Et surtout, il n'est pas nécessaire d'être un professionnel de santé, mais il est essentiel d'avoir une **sensibilité citoyenne et engagée** !

AU PROGRAMME

L'UDAF 13 a travaillé de concert avec **l'Unaf et France Assos Santé** pour proposer des interventions riches et diversifiées : **Bénédicte VITAL**, chargée de mission à la représentation familiale de l'Unaf, a traversé la France pour intervenir le matin afin d'aborder les positions stratégiques du réseau. Elle a été rejointe par **Sylvia LENOIR** l'après-midi, coordinatrice régionale de France Assos Santé, pour faire découvrir aux représentants la branche santé. Les interventions ont été enrichies du **témoignage de Jean-Pierre BAUDRY**, représentant d'usager en santé au sein de l'UDAF 91, ainsi que de **l'expertise de Nicolas BRUN**, coordonnateur du pôle Protection sociale et santé de l'Unaf. Un **programme complet** qui a répondu au besoin des représentants familiaux !

L'UDAF 13 ET FRANCE ASSOS SANTÉ

Le représentant est nommé par une **association agréée du système de santé**, comme l'UDAF 13. Son rôle est de **recruter de nouveaux bénévoles, d'animer ce réseau et d'être le premier interlocuteur** des représentants dans leur mandat et leurs missions. L'UDAF 13 est également en lien avec **France Assos Santé qui coordonne les associations** agréées du système de santé, et qui propose **formations et outils** pour les représentants. Aujourd'hui, l'UDAF 13 dispose de **postes vacants** sur tout le département : **vous êtes intéressé ?** Contactez-nous et **rejoignez une équipe nouvelle et en pleine mutation** !

Mail : contact@udaf13.fr



INTERVIEW

VALÉRIE & FARIDA

*Rendez-vous avec les
mains expertes du Pôle
Enfance-Familles*

UN BINÔME, DEUX PARCOURS

Si vous poussez la porte du bureau des assistantes du Pôle, **vous serez accueillis par deux personnes souriantes**, toujours disponibles même quand leurs mains s'activent sur le clavier ou numérisent des documents tous droits venus du tribunal ou des familles.

Vous pourrez aussi les trouver en pleine discussion avec les délégués aux prestations familiales ou avec la responsable du Pôle pour faire un point sur le nombre de mesures en cours dans le service.

Salariée depuis janvier 2000, Valérie fait partie de ces grands visages de l'Udaf 13.

*« Le vrai défi **c'est de penser à tout**,
et assimiler toute **la diversité des**
tâches de notre mission »*

Comme beaucoup, **elle a travaillé dans d'autres services**, notamment les services généraux et le Pôle Institution, **avant de rejoindre le Pôle Enfance-Familles en 2011.**

Valérie a été rejoint très récemment par **Farida, qui, après près de 30 ans d'expérience en tant que secrétaire dans le domaine administratif** (médical, RSA, CADA...), **a intégré l'Udaf 13 il y a tout juste un an** et partage son temps entre les Services Généraux le matin et le Pôle Enfance-Familles l'après-midi.

Depuis, **elles forment ainsi le binôme administratif et sont les doigts de fée du Pôle Enfance-Familles**, *"toujours prêtes à en faire plus pour satisfaire aux besoins du Pôle et en plus, avec la bonne humeur !"*, ajoute Anne PLARD-POHU, responsable du Pôle.



EN QUOI CONSISTE VOTRE MISSION ?

Nous soutenons les **14 délégués aux prestations familiales du service AGBF** (aide à la gestion du budget familial) **sur toutes les démarches administratives** qu'ils sont amenés à réaliser dans le cadre de leur accompagnement. Notre activité comprend un **large panel de numérisation et d'envoi de courrier**. Être assistante du Pôle, c'est aussi **connaître le logiciel de gestion (presque) par cœur**, gérer **l'ouverture de comptes bancaires** ou encore le **renouvellement des mesures** toute l'année.

Nous soutenons aussi la **responsable de Pôle dans le reporting de l'activité** : actualiser les statistiques, gérer les données concernant les mesures confiées et créer des outils de suivi et d'analyse.

*« C'est important pour nous de **soutenir au maximum les délégués** pour qu'ils puissent se concentrer sur la relation d'aide et l'accompagnement ! »*

Nous sommes également en relation avec les **partenaires**, surtout les tribunaux pour la programmation des audiences par exemple. Parfois, nous nous joignons à l'équipe des délégués pour **participer aux analyses de situations** ce qui permet de donner une autre dimension aux dossiers.

Forcément, nous travaillons en **étroite collaboration avec les délégués**. Le service AGBF compte 14 délégués (présents sur Marseille, Martigues et Aix-en-Provence) qui accompagnent en moyenne 33 familles.

La majeure partie de notre activité se concentre autour du service AGBF, mais Valérie est amenée à **intervenir plus ponctuellement sur les services Point Conseil Budget et ASELL** (action socio-éducative liée au logement) notamment pour corriger les bilans ou faire le lien avec les intervenants et la comptabilité.

*« C'est important de pouvoir **entretenir de bonnes relations**, mais on se sent très bien dans le Pôle, **c'est une bonne équipe à taille humaine**, il y a toujours eu une **bonne entente** »*

UN MÉTIER QUI S'ADAPTE AUX ÉVOLUTIONS DE LA SOCIÉTÉ

Depuis de nombreuses années, **tout a évolué** : le service, nos activités mais aussi le public accompagné. **Les accompagnements sont de plus en plus nombreux** (plus de 100 mesures supplémentaires en quelques années), et la **précarité** des situations **s'est accentuée**.

Les délégués aux prestations familiales réalisent un **accompagnement beaucoup plus global** qu'avant en abordant la gestion du budget familial, le maintien voire l'accès dans un logement, la question de la scolarité, l'insertion professionnelle des parents ou encore les droits en santé avec les familles. **Cet élargissement des missions du pôle a fait évoluer les nôtres** : les dossiers DALO, de surendettement, de C2S, ou encore de FSL n'ont plus de secrets pour nous !



COLLOQUE DE L'URAF : L'ÉTHIQUE ASSOCIATIVE AU DÉFI DES RÉALITÉS FAMILIALES



Le mardi 13 octobre 2026, l'URAF PACA et Corse a organisé, à l'Hôtel de Région à Marseille, une journée régionale de **réflexion consacrée à l'éthique associative et au défi du numérique**.

Dans un contexte marqué par les évolutions sociales, les transformations des familles, le développement du numérique et de l'intelligence artificielle, cette rencontre a permis aux participants de **prendre du recul sur leurs pratiques**, de **partager leurs expériences** et d'**échanger sur les repères éthiques** guidant l'action associative. **La troupe Triple G a proposé des restitutions en improvisation**, offrant un rendu dynamique, humoristique et pertinent des échanges !

Cette journée a été **animée par notre directeur général, Thomas Roux**, et organisée par **Charlotte Séguier, coordinatrice de l'URAF PACA**. L'UDAF 13 y a participé aux côtés des UDAF 04, 05, 06, 83 et 2B, dans le cadre d'une réflexion collective portée à l'échelle du réseau régional. **Nos administrateurs et salariés étaient également nombreux et ont activement participé aux échanges !**



DÉCOUVREZ LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 DE L'UDAF 13 !

L'UDAF 13 vous invite à feuilleter son **rapport d'activité 2025** pour **découvrir toute l'activité de ses différents services auprès des familles !**

Au sommaire :

- p.1** L'UDAF DES BOUCHES-DU-RHÔNE
- p.7** LE PÔLE INSTITUTION
- p.13** LE PÔLE ADULTE
- p.19** LE PÔLE ENFANCE FAMILLES
- p.27** LE PÔLE HABITAT
- p.31** LE PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER
- p.33** LES SERVICES GÉNÉRAUX
- p.37** LE SERVICE INFORMATIQUE ET QUALITÉ
- p.41** LES RESSOURCES HUMAINES
- p.42** LA LISTE DES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES & VOS CONTACTS



Demandez-le à contact@udaf13.fr ou consultez-le en cliquant sur l'affiche ci-dessus.



Les actus des assos

DAC 13 SUD

SUPERMAMANS FRANCE

LE PASS COLO

MEMO MORI



LES PARTENAIRES RENCONTRÉS



Rencontrer, échanger, construire ensemble : ces derniers mois, le Pôle Institution a sillonné le territoire à la rencontre de ses acteurs. **Découvrez nos partenaires !**

LE DAC 13 SUD

Le DAC 13 Sud est un Dispositif d'Appui à la Coordination intervenant sur le champ de la **coordination en santé**, financé par l'Agence Régionale de Santé.

Interlocuteur unique des professionnels du sanitaire, du médico-social et du social sur le territoire de **Marseille, Aubagne et La Ciotat**, il propose une **plateforme d'appui et d'orientation** pour les parcours de santé complexes, ainsi qu'un **accompagnement à domicile assuré par des équipes mobiles spécialisées en gériatrie**. Il anime par ailleurs un **réseau de partenaires** autour de thématiques telles que la précarité, la cancérologie, le handicap, le lien ville-hôpital ou la santé mentale, et pilote actuellement la création de l'annuaire CASSI, recensant l'offre médico-sociale et sanitaire du territoire.

L'UDAF 13 en est **membre fondateur et adhérente depuis 2023**, une adhésion rendue possible et gratuite grâce à l'agrément système de santé dont bénéficie l'UNAF.

✉ contact@dac13sud.fr

☎ 04 65 40 50 00

🌐 <https://www.dac13sud.fr/>



Le DAC 13 Sud organise une **sensibilisation destinée aux professionnels sociaux et médico-sociaux** des secteurs Marseille - Aubagne - La Ciotat, le **06/11/2026, sur le repérage et orientation des aidants**. Inscriptions limitées, s'inscrire ici ou à contact@dac13sud.fr

SUPERMAMANS FRANCE

Née en Suisse en 2015 et implantée en France depuis **2020**, l'association Super Mamans France propose un **accompagnement bénévole aux familles venant d'accueillir un enfant**. Le principe repose sur les **"MamansCadeaux"**, qui **préparent un repas** pour la **"MamanABichonner"** et lui offrent, au-delà de ce repas, un **temps de répit et une présence** pour rompre l'isolement du post-partum. Cet accompagnement est **également ouvert aux pères**.

Coordonnée localement par des **"MamansContact"**, l'association organise ces visites à raison d'**une fois par semaine**, sur une période pouvant aller **jusqu'aux six mois de l'enfant**. Elle compte 138 bénévoles dans les Bouches-du-Rhône, avec un maillage particulièrement actif à Aix-en-Provence, Arles, Vitrolles et Péligre, mais reste en recherche de bénévoles supplémentaires, notamment sur Marseille.

✉ supermamans.bouchesduRhône@gmail.com

🌐 <https://www.supermamansfrance.fr>





LE PASS'COLO

Le Pass'Colo est un **dispositif porté par l'association Jeunesse au Plein Air**, permettant aux familles de disposer d'une **aide financière pouvant aller jusqu'à 350€**, facilitant ainsi le départ en **colonies de vacances des enfants**. Cette **aide est cumulable** avec celles de la CAF, des collectivités, des chèques vacances, des CSE, etc. D'ailleurs, les familles allocataires de la CAF et de la MSA ont reçu une notification sur leur espace personnel.

Cette année, le Pass'Colo concerne **les enfants nés en 2014 ou 2015**. Les familles **non allocataires CAF ou MSA peuvent tester leur éligibilité** en ligne grâce à ce lien <https://passcolo.jp.a.asso.fr/>

Retrouvez les **colonies éligibles** au Pass'Colo sur ce site : <https://www.jeunes.gouv.fr/le-catalogue-pass-colo>

Vous êtes une association et vous organisez des colonies ? Vous pouvez demander à être **conventionnée pour permettre aux familles de bénéficier du Pass'Colo**.

Votre enfant est déjà parti en colonie et était éligible au Pass'Colo ? Vous pouvez **fournir la facture** et **demandeur l'aide** après le départ.

✉ pass.colo@jp.a.asso.fr ou lajpa13@yahoo.fr

☎ 01 44 95 81 25

🌐 <https://passcolo.jp.a.asso.fr/>



MEMO MORI

Après un décès, les démarches administratives sont un vrai casse-tête en pleine période de deuil. **MemoMori a conçu un livret gratuit qui liste l'essentiel à faire**, classé dans le temps. Mais pour que cet outil soit vraiment utile, rien ne vaut le retour de celles et ceux qui l'ont vécu ou qui l'accompagnent au quotidien.

L'équipe recherche des testeurs pour donner leur avis : chaque retour compte pour affiner l'outil et le rendre le plus utile possible.

Si vous avez été confrontés à ces démarches (pour vous-même ou pour un proche), ou si vous travaillez dans l'accompagnement du deuil (funéraire, notariat, social...), **vos expérience est précieuse**. Récupérez le livret sur memomori.fr/demarches et faites part de vos impressions : c'est ce retour terrain qui permettra de construire le meilleur outil possible.

✉ contact@memomori.fr

☎ 06 61 54 36 61

🌐 <https://memomori.fr/demarches>

MemoMori

UNIS POUR LES FAMILLES



UNIS POUR LES FAMILLES

**Union Départementale des Associations Familiales
des Bouches-du-Rhône**

143 avenue des Chutes Lavie - 13013 Marseille

04 91 10 06 00 - contact@udaf13.fr
www.udaf13.fr



Directrice de la publication :

Aude LANTENOIS, présidente

Responsable de la communication :

Emilie REYNAUD

Envie de partager ?

Association adhérente ou salarié,

Vous avez la possibilité de nous faire part à tout moment de vos différentes actualités ou d'informations sur vos activités. Elles pourront être publiées sur notre site internet ainsi que dans notre Lettre Contact.

Il vous suffit de nous écrire à contact@udaf13.fr et de nous indiquer : prénom et nom, votre association le cas échéant, votre texte (10 lignes maximum, si c'est un événement, n'oubliez pas de mentionner le lieu, la date et l'horaire), vos coordonnées, le lien vers votre site internet le cas échéant, une image (photo, logo, affiche...). Les fichiers doivent peser moins de 2mo, formats autorisés : gif, jpg, jpeg, png, pdf.

Merci pour vos contributions !

Si vous souhaitez vous désinscrire de notre newsletter, contactez-nous à : contact@udaf13.fr